

**Appel à candidature**

**Projets d'éducation artistique et culturelle autour  
de l'art contemporain**

# Devenir partenaire du Frac Sud Cité de l'art contemporain

**Années 2024 à 2027**



Crédit photo: Mélina Rard.

**En partenariat avec les DAAC des académies d'Aix-Marseille et Nice,  
la région Sud et la Drac Provence-Alpes-Côte d'Azur.**

**FRAC**SUD

**Cité de l'art  
contemporain**

Le Fonds régional d'art contemporain est financé  
par le ministère de la Culture, Direction régionale  
des Affaires culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur  
et la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur.

  
**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
PROVENCE-ALPES-  
CÔTE D'AZUR**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**RÉGION  
SUD**  
PROVENCE  
ALPES  
CÔTE D'AZUR 

Reliés au parcours d'éducation artistique et culturel, la mise en place de projets avec le Frac a pour objectif de sensibiliser le plus grand nombre à ce qui constitue l'art d'aujourd'hui en s'adaptant aux rythmes des établissements.

### **S'engager aux côtés du Frac c'est :**

---

- Favoriser la découverte de l'art d'aujourd'hui et l'apprentissage des jeunes par l'expérimentation, le jeu et la pratique
- Fédérer les équipes éducatives autour de projets créatifs et novateurs
- Imaginer des projets de réseau afin de favoriser le maillage territorial et mettre en lien des structures de proximité

### **Pour construire ces projets, trois clefs d'entrée :**

---

- La collection du Frac et la création d'un espace d'exposition
- L'invitation à des artistes du territoire régional à mener des projets coconstruits
- L'emprunt d'outils nomades (aussi accessible à l'année via Adage)

Les prêts d'œuvres nécessitent d'engager une relation sur le long terme, offrant la possibilité de mettre en place un espace d'exposition, d'imaginer une programmation, d'assurer la gestion logistique du transport des œuvres, de proposer des médiations, de réaliser des créations en lien avec les œuvres avec les groupes et enfin d'organiser un évènement de valorisation du projet. La co-construction de projets avec des artistes nécessite de préparer et de prendre en charge l'accueil de l'artiste (hébergement, transport, repas, matériel), de suivre le projet et d'organiser un évènement de valorisation du projet. Grâce au soutien de la Drac, le Frac prend en charge la rémunération de l'artiste dans le cadre du projet.

L'équipe du Frac est là à chaque étape pour accompagner la conduite de ces projets modulables, qui peuvent prendre une forme différente chaque année.

### **Les modalités d'inscription :**

---

- Rassembler une équipe pédagogique motivée et investie tout au long de l'année, qui s'engage à coordonner l'action au sein de l'établissement
- Compléter le formulaire pour s'inscrire en décrivant ses motivations
- Être prêt à s'engager pour trois ans dans des projets à fort rayonnement à partir d'œuvres et la collection et de rencontres avec des artistes du territoire régional

### **Les modalités de sélection :**

---

Un comité de pilotage réunissant Drac, Région, DAAC des deux académies et équipe du Frac se réunira en avril 2024 pour sélectionner les partenaires de façon équitable sur l'ensemble de la région.

**Seront favorisées les candidatures proposant un rayonnement en territoire rural ou dans des zones éloignées des structures culturelles.**

À noter, le Frac propose aussi le dispositif Outils nomades indépendamment sur les plateformes Adage des deux académies de la Région Sud. Ces prêts s'effectuent sous réserve de la participation à la formation dédiée.



## Imaginer un projet autour de la collection :

Des problématiques fédératrices pour les expositions et interventions d'artistes autour du projet artistique du Frac (l'artiste citoyen ; art et Histoire ; les images pensives; le jeu, entre art et sport ; art et architecture) sont proposées aux équipes éducatives chaque année.

- **Frac à la carte** propose d'imaginer et d'organiser une exposition à partir d'une présélection d'œuvres de la collection du Frac. Présentées dans un lieu dédié et spécialement aménagé au sein d'un établissement scolaire ou dans une structure de proximité, les œuvres sont le support d'un travail pédagogique sur le long terme pour les groupes.

- **Mon exposition de A à Z** permet d'emprunter des œuvres de la collection du Frac et de réaliser une exposition en impliquant un groupe dans toutes les étapes du projet. En endossant les rôles du commissaire d'exposition, du scénographe et du médiateur le groupe est invité à découvrir toutes les étapes de conception d'une exposition.



**Afin d'assurer le bon déroulement du projet la participation au dispositif comprend :**

- **La signature d'une convention de partenariat et la prise en charge de l'assurance des œuvres**
- **L'aménagement d'un espace d'exposition sécurisé et dédié aux œuvres pendant trois mois**
- **L'élaboration d'un projet artistique et culturel**
- **Des temps de suivis et d'échanges avec l'équipe du Frac**
- **La prise en charge du transport aller et retour et l'organisation du montage et du démontage de l'exposition**
- **L'organisation de visites de l'exposition dans l'établissement et auprès des structures de proximité**
- **La mise en place de médiations avec les groupes, la réalisation d'activités pédagogiques en lien avec les œuvres**
- **L'organisation d'une exposition de valorisation et d'un vernissage à l'issue du projet afin de valoriser les différentes productions réalisées en lien avec les œuvres les différentes productions réalisées en lien avec les œuvres**

## **Coconstruire un projet avec un artiste :**

- **Entrée des artistes** propose, au-delà de rencontrer un artiste, de construire un projet avec lui. Ateliers de pratique artistique, échanges, visites d'ateliers, la rencontre entre l'artiste et le groupe peut prendre plusieurs formes. Après le temps d'expérimentation, un temps d'exposition est organisé afin de valoriser les productions du groupe.

- **Incubateur, résidence de création, de recherche et de transmission** propose d'accueillir en résidence un ou une artiste invitée. En articulant les dimensions de création, de recherche et de transmission cette proposition enrichit l'environnement éducatif en intégrant les arts visuels dans le quotidien des jeunes et permet à l'artiste d'enrichir et de développer ses axes de recherches en immersion sur un territoire.



## **Emprunter un outil nomade**

Dispositifs mobiles prenant la forme de sacs, de boîtes et de valises, les outils nomades sont destinés à circuler sur tout le territoire régional afin de proposer une approche sensible de l'art contemporain. Ils offrent la possibilité de découvrir une œuvre, une thématique, ou encore de comprendre la démarche d'artistes de la collection du Frac de manière ludique et participative. Axés sur l'apprentissage par la pratique, ils proposent de nombreuses activités créatives et collaboratives.

**Afin d'assurer le bon déroulement du projet, la participation au dispositif comprend :**

- **La prise en charge des frais suivants :**
  - les frais annexes (hébergement, transport, repas) de l'artiste
  - les frais de matériel nécessaire à la production du projet. Ces sommes peuvent faire l'objet d'une demande de financement dans le cadre du partenariat.
- **La signature d'une convention de partenariat**
- **Des temps de suivis et d'échanges avec l'équipe du Frac**
- **L'accompagnement de l'artiste sur toute la durée du projet et de ses interventions**
- **L'organisation d'une exposition de valorisation et d'un vernissage à l'issue du projet afin de valoriser les différentes productions**

**Afin d'assurer le bon déroulement du projet et de faciliter l'utilisation du matériel, l'emprunt d'un outil comprend :**

- **Un temps de formation obligatoire**
- **La signature d'une feuille de prêt, la remise d'une attestation d'assurance avant l'emprunt, la signature d'une feuille d'inventaire**
- **Des temps de suivis et d'échanges avec l'équipe du Frac**
- **L'organisation d'une exposition de valorisation et d'un vernissage à l'issue du projet afin de valoriser les différentes productions**

**Les Fonds régionaux d'art contemporain**

Les Fonds régionaux d'art contemporain (Frac) sont des institutions qui ont pour mission de réunir des collections publiques d'art contemporain, de les diffuser auprès de nouveaux publics et d'inventer des formes de sensibilisation à la création actuelle. Créés en 1982 sur la base d'un partenariat État-régions, ils assurent depuis près de quarante ans leur mission de soutien aux artistes contemporains.

**Contacts****Clémence Plantard**

Responsable de la diffusion éducative  
clemence.plantard@fracsud.org  
04 91 90 28 72

**Coralie Bugnazet**

Chargée de projets éducatifs sur le territoire  
coralie.bugnazet@fracsud.org  
04 91 90 28 72

**Le Frac Sud – Cité de l'art contemporain**

Implanté à la Joliette, aux portes d'Euroméditerranée à Marseille, le Frac Sud – Cité de l'art contemporain est devenu un lieu emblématique de ce que l'on appelle aujourd'hui un Frac « nouvelle génération » depuis l'inauguration en 2013 du bâtiment qui l'accueille, conçu par l'architecte japonais Kengo Kuma. Riche d'une collection de plus de 1400 œuvres et représentant plus de 650 artistes, le Frac occupe aujourd'hui un territoire régional, national et international, et développe de nouveaux modes de diffusion pour sa collection à travers un réseau de partenaires. Véritable laboratoire d'expérimentation artistique, sa programmation s'intéresse aux phénomènes et enjeux qui parcourent et configurent nos sociétés. Ses missions s'inscrivent dans la politique culturelle de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur voulue par son Président Renaud Muselier et le ministère de la Culture que sont le soutien à la création, à la production artistique et à la diffusion des œuvres auprès des publics les plus larges «hors les murs». Le Frac contribue ainsi à l'attractivité et au rayonnement de la Région.

**Le Pôle des projets éducatifs**

Le pôle des projets éducatifs du Frac a pour vocation de participer, en étroite collaboration avec le pôle de la programmation en région, à la dynamique portée hors les murs par le Frac, d'accompagner la diffusion des œuvres et d'initier une approche sensible à la création contemporaine. Son champ d'action s'étend à de nombreuses structures, établissements scolaires, lieux d'accueil périscolaires, crèches et associations. Reliés au parcours d'éducation artistique et culturel, les dispositifs ont pour objectif de sensibiliser le plus grand nombre à ce qui constitue l'art d'aujourd'hui en s'adaptant aux rythmes des établissements.

Le Fonds régional d'art contemporain est financé par le ministère de la Culture, Direction régionale des Affaires culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur.



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
PROVENCE-ALPES-  
CÔTE D'AZUR

Liberté  
Égalité  
Fraternité

